

Grand Cognac, Communauté d'Agglomération de 58 communes, recrute pour la saison 2018 :

**Un responsable de la Base Plein Air André Mermet (H/F)**

Saisonnier contractuel

**Temps de travail** : annualisé selon le cycle touristique

**Positionnement** : affecté au service tourisme sous la hiérarchie du coordinateur des équipements touristiques – 2 agents permanents et 11 agents saisonniers à encadrer.

**Rémunération** : 1600€ net mensuel.

**Lieu de travail** : Base Plein Air André Mermet basé à Cognac

**Date de prise de poste** : contrat du 28 mars 2018 au 12 octobre 2018

**Missions principales** :

• **Fonctionnement de l'équipement** :

- Assure la gestion financière : réalisation des tableaux de bords mensuels ;
- Conseille et propose de nouveaux investissements et aménagements (snack, jeux, camping ...)
- Procède aux achats courants pour la base plein air et le snack du camping : Demande de devis, engagement des bons de commandes et contrôle des factures sur CIRIL ;
- Assure la gestion administrative : Prend les réservations, établit les devis et envoie les contrats de réservations ;
- Gestion et entretien des sites : Suit et organise avec son supérieur l'entretien des équipements, fais les demandes d'intervention auprès des services techniques après accord du coordinateur ;
- S'assure du respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- Met en place et s'assure de la bonne tenue des registres de sécurités en vigueur sur chacun des sites ;
- S'assure de la satisfaction des clients et usagers et veille à leur sécurité ;
- Assure le suivi de la gestion des stocks.

- **Régisseur principal de la base plein air :**

- Peut assurer et suit les opérations d'encaissements de la régie de recettes ;
- Assure les opérations d'avance de la régie sous la supervision du coordinateur des équipements ;
- Assure le suivi du compte ;
- Justifie des dépenses et recettes auprès du service financier et du trésor public.

**Missions d'encadrement :**

- Encadre les agents saisonniers placés sous sa responsabilité ;
- Etablit les plannings ;
- Coordonne et supervise le travail des agents ;
- S'assure de l'application des règles de sécurités et du port des EPI ;
- Transmet les déclarations d'heures et arrêts divers à son supérieur ;
- Peut participer aux recrutements.

**Contraintes du poste :**

- Forte disponibilité ;
- Astreintes nocturnes (présence 6nuits/7 en moyenne) ;
- Contact permanent avec le public impliquant tenue, langage et comportement appropriés ;
- Travail les week-ends et jour fériés ;
- Contrat avec temps annualisé selon besoins du service.

**Aptitudes et compétences requises :**

- Encadrement d'une équipe de saisonniers ;
- Maîtrise de plusieurs langues (anglais obligatoire) ;
- Habilitation électrique : 1er niveau
- Maîtrise les outils bureautiques ;
- Connaissance des régies ;
- Connaissance des logiciels de réservation et de CIRIL ;
- Autonomie ;
- Sens de l'accueil ;
- Diplomatie ;
- Rigueur ;
- Sens des relations humaines et esprit d'équipe ;
- Organisation et respect des délais ;
- Ponctualité ;
- Bonne présentation ;
- Discrétion.

**Acte de candidature :**

Adresser une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé avant le 20 février 2018 à l'attention de :

M. Le Président  
Grand Cognac communauté d'agglomération  
6 rue de Valdepenas CS 10216  
16111 Cognac Cedex  
Courriel : [contact@grand-cognac.fr](mailto:contact@grand-cognac.fr)

**Les entretiens de recrutement auront lieu semaine 9 dans les locaux de l'hôtel de communauté.**

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Stéphane GAULT, coordonnateur des équipements aquatiques au 05 45 82 46 24 ou par mail : [stephane.gault@grand-cognac.fr](mailto:stephane.gault@grand-cognac.fr).